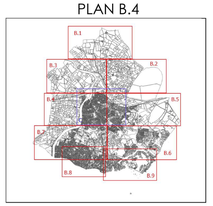
PLAN LOCAL D'URBANISME
VILLE D'AGDE

agde
Archipel de vie

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN B.4



Plan B.4 : Secteur Centre-Ouest
Echelle : 1/2500
Version : Document approuvé en Conseil municipal du 16/02/2016

Terres Neuves

0 250 500 m

Zones Urbaines		Zones à urbaniser	
UA	Centre historique	AUh	Zone de développement à vocation résidentielle
UB1	Faubourgs	AUG	Projet urbain à préciser
UB2	Centre du Cap d'Agde	AUEh	Zone de développement à vocation économique
UB3	Autre centralité du Cap d'Agde	AUEp	Zone de développement à vocation portuaire
UB4	Front de mer Grau d'Agde	AUL	Zone de développement touristique - Tir des Lyonis
UB5	Abords de l'Hérault - Grau d'Agde	AUP	Zone de développement réservée aux équipements publics
UC1	Couronne urbaine d'agglomération	AUt	Zone de développement à vocation touristique
UC2	Couronne pavillonnaire du Cap d'Agde		Zones agricoles
UC3	Entrée de ville du Cap d'Agde	A	Zone agricole
UC4	Faubourgs du Grau d'Agde	Aer	Zone agricole située en Espace Remarquable
UC5	Secteur pavillonnaire contemporain	As1	Stockage de matériaux (Carrières)
UD1	Secteur pavillonnaire contemporain - Hauteurs maîtrisées	As2	Stationnement véhicules (Méditerranéenne)
UD2	Ardrières urbaines	As3	Stationnement bateaux
UD3	Secteur pavillonnaire contemporain - Grau d'Agde	Av	Aire d'accueil des gens du voyage
UD4	Secteur pavillonnaire contemporain réduit du Cap d'Agde		Zones naturelles
UD5		N	Zone naturelle
UEa	Zone d'activités à dominante artisanale et industrielle	Ner	Espaces Remarquables de la Loi Littoral
UEc	Zone d'activités à dominante commerciale		
UEp	Zone d'activités portuaires	Nt1	Zone naturelle ludique avec infrastructures légères
UEp0	Zone d'activités portuaires	Nt1b	Zone naturelle ludique - secteur d'équipements
UEp1	Zone d'activités portuaires	Nt2	Zone naturelle ludique avec infrastructures adaptées
UEp2	Zone d'activités portuaires	Nt3	Camping hors-espace remarquable
UEp3	Zone d'activités portuaires	Nt4	Aire naturelle de camping
UEt	Zone d'activités à dominante tertiaire	Ntur	Zone naturelle touristique située en Espace Remarquable
UP1	Zone dédiée aux équipements publics	Ntur2	Aire naturelle de camping en Espace Remarquable
UP2	Zone dédiée aux équipements publics		
UP3	Station d'épuration		
UP4	Centre technique municipal et équipements publics		

Légende

Eléments du zonage

- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Bande d'inconstructibilité du littoral de 100m en dehors des espaces urbanisés
- Recul des constructions (100m) de part et d'autre de l'axe de la RD612 (art. L111-1-4 du CU)
- Domaine Public Maritime
- Espaces Proches du Rivage
- Secteur de mixité sociale
- Contour de zones
- Contour de sous-secteur
- Bâtiments autorisés à changer de destination (repérage non exhaustif)

Eléments de paysage au titre de l'article L123-1-5,III,2° du CU

- Berges et ripisylves de l'Hérault
- Alignements de Pins Parasols
- Abords des fossés de la Planèze
- Herbiers de Posidonies
- Boisement remarquable
- Boisement remarquable

Cadastre

- Bâtiment
- Parcelle
- Section cadastrale

Plan de Prévention du Risque Inondation

- Zone bleue
- Zone de précaution
- Zone rouge